



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2017-044

Objet :

**Programme de développement et de valorisation des
« Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-sept et le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents : MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h40 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine à 18h40 – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice - CABOCHE Chrystelle – PANTALEONE Alexandra – MATEO Amélie - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

Pouvoirs : SANCHEZ Marie-Hélène à CHRISTOL Marcel - LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - BONNET Jean-Louis à SOTO Jean-François - DEBEAUCE Christine à DURAND Véronique – EDMOND-MARIETTE Gérard à GOMEZ René - LECOMTE Olivier à DEJEAN Anne-Marie – SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

Absent : NADAL Olivier à 18h50

Convocation du 15 juin 2017.

Madame MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée du programme de développement et de valorisation des « bourgs centres Occitanie / Pyrénées – Méditerranée » adoptée par le Conseil Régional.

Cette politique revêt un caractère transversal et se traduit par la mobilisation de dispositifs qui s'appliqueront en fonction des spécificités et du projet de chaque commune concernée : qualification du cadre de vie, de l'habitat, de l'offre de services à la population dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, de l'économie et du commerce, des sports, de la mobilité, de la culture, du patrimoine, de l'environnement, du tourisme et des loisirs.

Dans le cadre du programme municipal de revitalisation et de valorisation du centre historique de la ville :

- Revalorisation et exploitation de l'Hôtel de Laurès et de l'immeuble FOBIS
- Lutte contre les habitats insalubres
- Réhabilitation des logements vacants et mise en location
- Installation d'un télécentre
- Dynamisation économique avec l'installation de nouveaux commerçants et artisans
- Réhabilitation des immeubles de caractère pour dynamiser le tourisme en centre historique par des visites guidées
- Mise aux normes des réseaux d'eau, d'assainissement et d'eaux pluviales

Monsieur le Maire propose de soumettre la candidature de la ville à ce programme régional de développement et de valorisation des bourgs centres.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **27 voix POUR (unanimité)**

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à soumettre la candidature de la ville au programme régional de développement et de valorisation des bourgs centres Occitanie / Pyrénées – Méditerranée.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.